

**CILOGER**  
**Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance**  
**au capital de 450.000 Euros**  
**Siège social : 147 boulevard Haussmann - 75008 PARIS**  
**329.255.046 RCS PARIS**

Greffo du Tribunal de  
Commerce de Paris  
I

-4 AVR. 2008

37-805.

N° DE DÉPOT

843356

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 22 FEVRIER 2008**

.../...

**2. COOPTATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AGREMENT EN QUALITE D'ACTIONNAIRE**

Monsieur FLECHET indique que par courrier en date du 29 janvier 2008 la société a été informée de l'opération de fusion absorption, en date du 30 octobre 2007, entre les Caisses d'Épargne et de Prévoyance Pas-de-Calais (absorbante), Flandre (absorbée) et Pays du Hainaut (absorbée), le nouvel ensemble prenant pour dénomination sociale Caisse d'Épargne et de Prévoyance Nord France Europe.

.../...

De même, en dépit des différents effets translatifs d'une fusion absorption, certaines qualités ne sauraient être transmises automatiquement, il en est notamment ainsi des mandats sociaux exercés par une société dissoute au sein de sociétés tierces, qui prennent donc automatiquement fin à la date de dissolution. Par conséquent, le mandat de membre du conseil de surveillance de la Caisse d'Épargne des Pays du Hainaut a pris fin de façon automatique le 30 octobre 2007.

.../...

Le conseil, prenant acte de ces informations, agrée la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Nord France Europe en qualité d'actionnaire de la société et la coopte en qualité de membre du conseil et ce pour la durée restant à courir du mandat de la Caisse d'Épargne des Pays du Hainaut soit jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2012 et qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011. Cette cooptation sera soumise à la ratification de la plus prochaine assemblée.

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance Nord France Europe sera représentée par Monsieur André-Marc REGENT, Directeur Grands Comptes de la Caisse.

.../...

---

Pour extrait certifié conforme



Laurent FLECHET  
Président du directoire



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
NORD FRANCE EUROPE

**CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE NORD FRANCE EUROPE  
BANQUE COOPÉRATIVE**

Régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier,  
Société Anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance –

Capital social de 330 459 780 euros –

Siège Social : 12 Place St Hubert – BP 80119 – 59001 LILLE Cedex -

- RCS LILLE 383 089 752 -

**Extrait de délibération du Directoire**  
**du 11 février 2008**

« .../...

**Pôle Présidence**

.../...

**8) Représentation CILOGER**

A la demande de Jean MERELLE, Arnaud LESOURD expose que la Caisse d'Épargne Nord France Europe n'a pas encore désigné de représentant pour siéger au Conseil de Surveillance de la SA CILOGER.

Après échanges, le Directoire désigne André-Marc REGENT comme représentant permanent de la Caisse d'Épargne Nord France Europe au Conseil de Surveillance de la SA CILOGER à compter du 11 Février 2008.

.../... »

Fait à Roubaix,  
Le 3 Mars 2008  
en trois exemplaires  
Pour faire valoir ce que de droit

Jean MERELLE  
Président du Directoire